



Open Rapide FIDE -1500 Elo Perpignan 6 Avril 2025

Salle Al Sol, 10 rue des Jardins Saint Louis, 66000 Perpignan

Article 1 : Organisation

Le club d'échecs de Perpignan les Rois de la Têt organise un tournoi d'échecs homologué FIDE, cadence Rapide. Sont autorisés à participer les joueurs licenciés FFE ou FIDE (possibilité de prendre sa licence sur place), classés 1500 Elo FIDE ou FFE, ou nonclassés.

Les joueurs mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents.

Article 2 : Règles du Jeu et appariements

Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE. L'article A.5 du Livre de l'Arbitre de la FFE concernant les cadences rapides s'applique pour l'intégralité du tournoi. Les appariements sont assistés avec le logiciel PAPI 3.3.8 conçu par Erick Mouret.

En application de l'article 11.3.2 des règles du jeu, il est permis aux joueurs d'être en possession d'un appareil électronique dans l'aire de jeu à la condition qu'il soit éteint et rangé dans un sac. Dans le cas contraire, le joueur concerné perdra la partie.

Article 3 : Cadence

La cadence est de 15min + 5s par coup pour l'intégralité de la partie. Le tournoi se jouera en 9 rondes.

Article 4 : Horaires

Fin du pointage à 9h45. Les joueurs sont tenus de se présenter entre 1h00 et 30 mn avant la fin du pointage.

Ronde 1 à 10h00, ronde 2 à 10h45, ronde 3 à 11h30, ronde 4 à 12h15, pause déjeuner, ronde 5 à 14h00, ronde 6 à 14h45, ronde 7 à 15h30, ronde 8 à 16h15, ronde 9 à 17h00, remise des prix à 18h00.

Toutes les parties commencent en même temps et les pendules des retardataires seront enclenchées par l'arbitre ou l'adversaire. Le retard autorisé avant d'être déclaré forfait est de 15 minutes par rapport à l'heure prévue de début de la ronde sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 5 : Droits d'inscription et prix

Droits d'inscriptions : 10 € adultes et jeunes avant le 3 Avril, +5 € après.

Trophées aux 3 premiers et aux 3 premières féminines.

La présence des joueurs lors de la remise des prix est obligatoire. En cas d'absence l'organisateur se réserve le droit de ne pas remettre ce prix, ou de le décerner à un joueur tiers.



Article 6 : Classement et départages

Le classement est établi au nombre de points (Victoire = 1 point, Nulle = 1/2 point, Défaite = 0 point).

Les systèmes de départages sont dans l'ordre 1. Buchholz Tronqué 2. Cumulatif 3. Performance, tels que calculés par le logiciel PAPI.

Article 7 : Nulles par consentement mutuel

Les joueurs sont libres de proposer nulle à leur adversaire.

Article 8 : Particularités

- Les joueurs qui ne peuvent jouer lors des 3 premières rondes peuvent rejoindre le tournoi en bénéficiant de un à trois bye maximum (un bye = 1/2 point)
- Tout forfait non prévenu auprès des arbitres sera sanctionné par l'exclusion du tournoi. Ces abandons seront signalés au Directeur des Titres et des Sanctions pour les joueurs français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- Toute attitude non convenable ou tout manque de respect aux directives des arbitres se verra sanctionné à sa juste mesure.
- Une tenue correcte est attendue de la part de tous les participants et des spectateurs.
- Les analyses et les blitz sont interdits dans la salle de tournoi (y compris après les rondes)
- Prière d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement oral. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 9 : Arbitrage

Arbitre principal : Stéphane Laborde AFO2 D04846

Arbitre adjoint : Sébastien Rossignol AFC L72056

Article 10 : Appels

Une commission d'appel est mise en place et composée de 3 membres. Elle sera composée de l'organisateur ainsi que de 2 joueurs du tournoi.

Article 11 : Engagement

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'organisateur et arbitre principal
Stéphane Laborde